

AVIS

RUR.20.173.AV-Nature

Demande d'avis sur le projet de RND « Le Tapeu » à
Sart (Jalhay)

Avis adopté le 25/06/2020

DONNEES INTRODUCTIVES

Demande

Demandeur : SPW – Département de la Nature et des Forêts – Direction de la Nature
Structure consultée : Pôle Ruralité - Section Nature
Type de dossier : Mise sous statut RND
Date de réception : 19/06/2020 (copie avancée par mail)
Références : DO502/ AF /08-803 2020 : 9767

Avis

Référence légale : Loi du 12 juillet 1973 sur la Conservation de la Nature
Délai de remise d'avis : 45 jours
Préparation de l'avis : Consultation électronique menée du 22/06/2020 au 25/06/2020

AVIS

Après consultation des membres par voie électronique, le Pôle "Ruralité" Section "Nature" remet un avis **favorable**, tout en relayant les considérations et recommandations émises par la CCGRND de Liège en date du 13 mai 2019.

Ce site a par ailleurs fait l'objet de travaux de restauration dans le cadre du projet LIFE Ardenne liégeoise, cofinancé par l'Union européenne et la Wallonie. Cette nouvelle RND au potentiel écologique avéré renforcera assurément la cohérence du réseau des sites protégés dans la région.



Philippe BLEROT
Président du Pôle « Ruralité » Section « Nature »